

Enquête

MRC DE
LOTBINIÈRE
2008

sur les besoins
de main-d'œuvre
et les caractéristiques
des entreprises de
la région de la
Chaudière-Appalaches



www.chaudiere-appalaches.qc.ca

■ TABLE DES MATIÈRES

■ Caractéristiques des entreprises enquêtées	p.4
■ Volet Main-d'oeuvre	p.5
■ Volet Formation	p.10
■ Volet Gestion des ressources humaines	p.12
■ Volet Changement et adaptation des entreprises	p.14
■ Contenu de l'enquête auprès des entreprises	p.15

■ Contexte de la démarche et objectifs

L'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la Chaudière-Appalaches visait quatre objectifs principaux :

- a) Définir les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de cinq employés et plus de la Chaudière-Appalaches appartenant à plusieurs secteurs d'activité
- b) Améliorer les interventions des services publics d'emploi
- c) Établir les priorités, notamment en ce qui a trait à la formation de la main-d'œuvre en entreprise ainsi qu'au choix de secteurs d'activité et de professions dans des interventions spécifiques
- d) Recenser, dans certains cas, les données nominatives et d'emploi des entreprises de la Chaudière-Appalaches

■ SOMMAIRE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE - 2008

■ Population cible et échantillonnage

La population ciblée était l'ensemble des entreprises de la MRC de Lotbinière comptant cinq employés et plus. Toutefois, certains secteurs d'activité ne faisaient pas partie de cette population :

Secteurs non couverts par l'enquête :

- Agriculture
- Construction
- Mines
- Services publics
- Fabrication de produits en bois
- Services immobiliers et services de location
- Gestion de sociétés et d'entreprises
- Services d'enseignement
- Soins de santé et assistance sociale
- Arts, spectacles et loisirs
- Administrations publiques

Selon les données de l'application LIC (liste des industries et commerces), la MRC de Lotbinière compte 951 entreprises qui emploient, selon le recensement 2006 de Statistique Canada, 14 425 personnes. Si l'on tient compte des secteurs d'activité retenus et de l'échantillonnage, nous disposons au total de 211 coordonnées d'établissements auprès desquels 146 entrevues téléphoniques ont été réalisées. Ajoutons que l'ensemble de ces **146 entreprises** compte **4 614 employés**.

■ Taux de réponse et marge d'erreur

Toutes les entrevues ont été menées entre le **12 novembre 2007 et le 4 février 2008**. Le taux de réponse est de 76 % et la marge d'erreur minimale pour cet échantillon est de $\pm 3,5$ %.

■ Précisions pour le lecteur

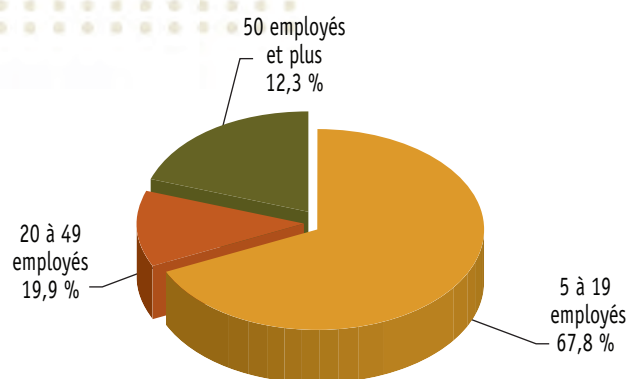
Embauche réalisée : *Embauche à laquelle les employeurs ont procédé durant les 12 mois précédant l'entrevue. Nous avons donc une lecture de l'embauche réalisée principalement en 2007.*

Postes vacants : *Postes à pourvoir au moment de l'entrevue, à l'exception des postes à pourvoir par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement (période de référence : entre le 12 novembre 2007 et le 4 février 2008).*

Intentions d'embauche : *Intentions d'embauche mentionnées par les employeurs pour les 12 mois suivant l'entrevue. Cette notion exclut les postes vacants ainsi que les postes à pourvoir par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement. Nous avons donc une lecture des intentions d'embauche à pourvoir principalement pour l'année 2008.*

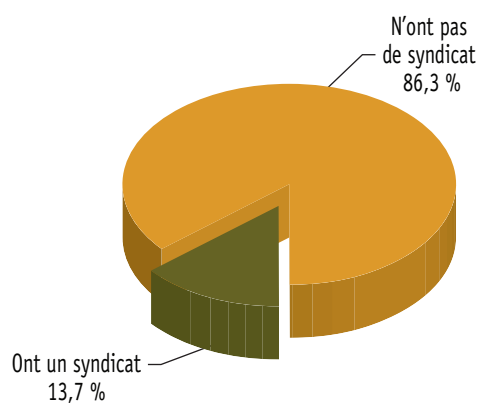
Besoins de formation : *Besoins de formation signalés par les employeurs, au moment de l'entrevue, relativement aux professions et au nombre de postes touchés (période de référence : entre le 12 novembre 2007 et le 4 février 2008).*

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ENQUÊTÉES



Taille des entreprises

Un peu plus de 12 % des entreprises ont une taille de 50 employés et plus, ce qui représente 62 % de l'ensemble des personnes en emploi. De leur côté, les 20 % d'entreprises qui emploient entre 20 et 49 employés comptent 19 % des travailleurs, alors que les 68 % d'entreprises qui ont de 5 à 19 employés regroupent 19 % de l'ensemble des travailleurs. Au total, cela représente 4 614 personnes en emploi sur le territoire.



Syndicalisation des entreprises

Près de 14 % des répondants précisent que leur entreprise est syndiquée. Les employés syndiqués forment 48 % de l'ensemble des travailleurs du territoire.

Secteur d'activité principal des entreprises

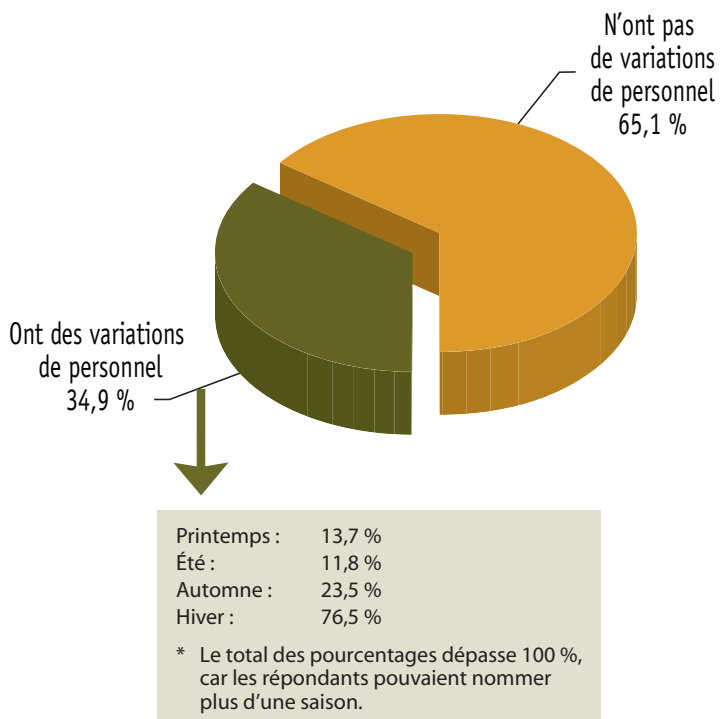
C'est le secteur de la fabrication qui compte la plus grande proportion d'entreprises, soit 34 %, suivi par le secteur du commerce de détail avec 23 % des établissements. Ces secteurs emploient respectivement 67 % et 10 % de l'ensemble des travailleurs.

Fabrication	33,5 %
Commerce de gros	9,6 %
Commerce de détail	23,3 %
Transport et entreposage	8,2 %
Finance et assurances	6,8 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,1 %
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	2,7 %
Hébergement et services de restauration	6,2 %
Autres	5,5 %

VOLET MAIN-D'ŒUVRE

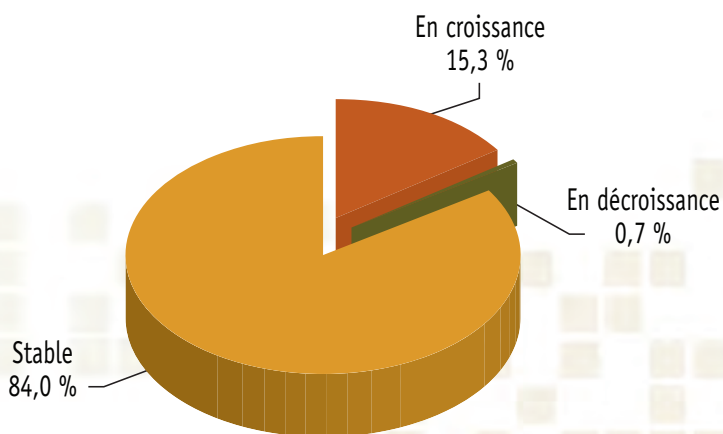
Variation de l'emploi attribuable à la saisonnalité

Presque 35 % des entreprises mentionnent avoir connu des variations d'emploi attribuables à la saisonnalité durant leur année d'exploitation. L'emploi de ces entreprises est ainsi passé de 1 182 à 811 employés, pour un taux moyen de variation de -31 %. On constate aussi que l'hiver est la saison la plus touchée par ce phénomène (77 %).



Évolution du nombre d'emplois dans l'entreprise

Si l'on exclut les variations saisonnières, le nombre d'employés d'une majorité d'entreprises demeure stable (84 %) pour l'année 2008. Il se révèle en croissance dans 15 % des cas et en décroissance chez moins de un pour cent des entreprises (0,7 %).



VOLET MAIN-D'ŒUVRE

Tableau 1 : Nombre de postes au regard de l'embauche réalisée, des postes vacants, des intentions d'embauche et des besoins de formation du personnel selon les grands groupes sectoriels

Le tableau 1 qui suit indique le nombre de postes en fonction de l'année 2007, de l'embauche réalisée au cours de l'année 2007, des postes vacants au moment de l'entrevue, des intentions d'embauche mentionnées pour l'année 2008 et des besoins de formation du personnel selon les grands groupes sectoriels. Le tableau 2 (page 7) présente ces mêmes concepts selon les principales professions concernées.

MRC DE LOTBINIÈRE

Grands groupes sectoriels	Embauche réalisée en 2007	Postes vacants durant l'enquête	Intentions d'embauche pour 2008	Postes ayant des besoins de formation
	Nombre de postes	Nombre de postes	Nombre de postes	Nombre de postes
Foresterie et exploitation forestière (11)	0	0	0	0
Fabrication (31-33)	229	26	75	177
Commerce de gros (41)	46	7	3	1
Commerce de détail (44-45)	70	3	10	38
Transport et entreposage (48-49)	32	0	2	95
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	0	0	0	1
Finance et assurances (52)	12	3	1	94
Services professionnels, scientifiques et techniques (54)	6	0	0	9
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	13	2	5	4
Hébergement et services de restauration (72)	17	3	0	5
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	4	1	4	4
TOTAL	429	45	100	428

Note : Voir à la page 3 « Précisions pour le lecteur » afin de connaître la définition des concepts

VOLET MAIN-D'ŒUVRE

Tableau 2 : Principales professions au regard de l'embauche réalisée, des postes vacants, des intentions d'embauche et des besoins de formation

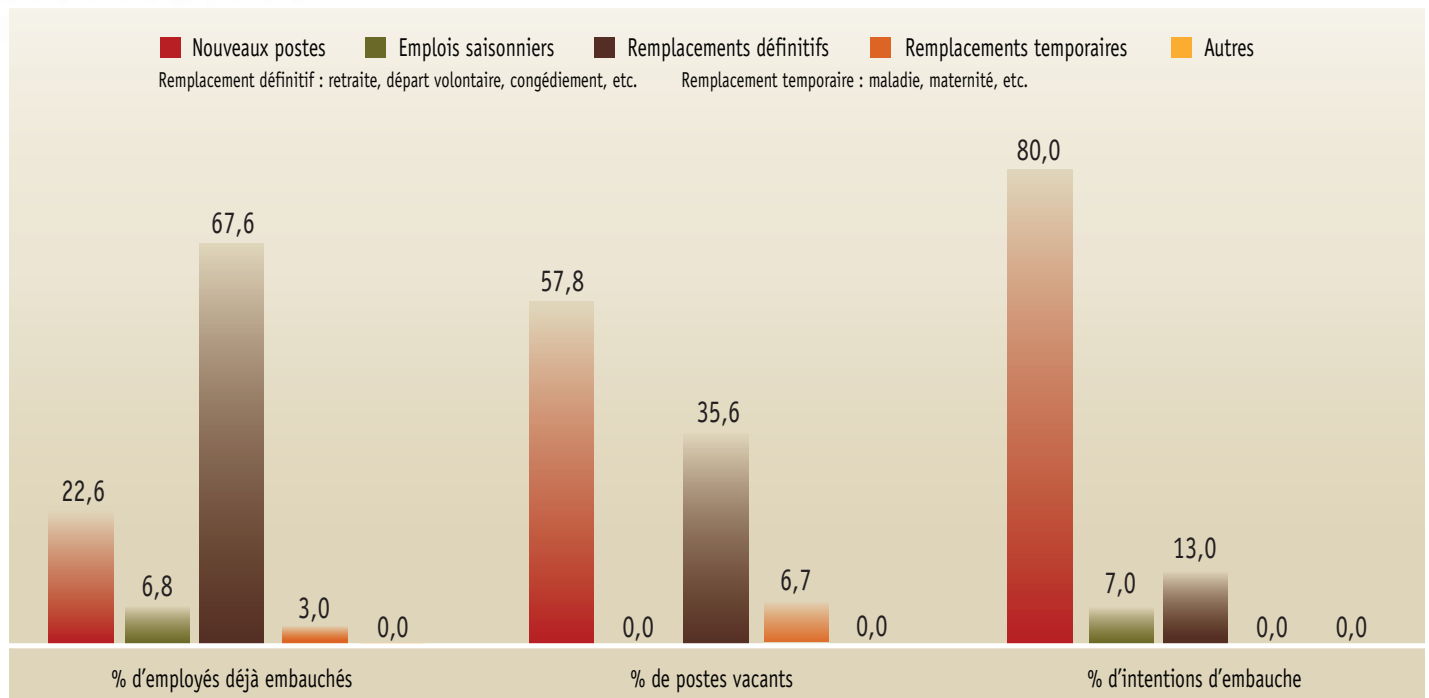
EMBAUCHE RÉALISÉE (N = 429)	
Manœuvres en métallurgie	12,8 %
Opérateurs de machines à travailler le bois	10,5 %
Caissiers	7,2 %
Conducteurs de camions	7,2 %
Commis d'épicerie (commerce de détail)	6,1 %
Commis à la production	5,8 %
Manœuvres dans la transformation des aliments...	5,1 %
Soudeurs et opérateurs de machines à souder/braser	4,0 %
Expéditeurs et réceptionnaires	3,5 %
Commis de soutien administratif	3,3 %
Manœuvres en aménagement et entretien des terrains	3,0 %
Vendeurs (commerce de détail)	2,8 %
Serveurs d'aliments et de boissons	2,1 %
POSTES VACANTS (N = 45)	
Manœuvres dans le traitement des métaux et minerais	11,1 %
Bouchers industriels, dépeceurs-découpeurs de viande...	11,1 %
Opérateurs de machines à coudre industrielles	6,7 %
Serveurs d'aliments et de boissons	6,7 %
Assureurs	4,4 %
Commis aux services à la clientèle, à l'information...	4,4 %
Ébénistes	4,4 %
Mécaniciens et réparateurs automobiles/camions...	4,4 %
Préposés à la pose et à l'entretien des pièces d'automobiles	4,4 %

INTENTIONS D'EMBAUCHE (N = 100)	
Assembleurs/monteurs/contrôleurs/vérificateurs de matériel électronique	20,0 %
Manœuvres dans le traitement des métaux et minerais	15,0 %
Commis d'épicerie (commerce de détail)	5,0 %
Manœuvres en aménagement et entretien des terrains	5,0 %
Tisseurs, tricoteurs et autres opérateurs de machines textiles	3,0 %
Débosselleurs et réparateurs de carrosserie	3,0 %
Manœuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc, plastique	3,0 %
Opérateurs de machines à relier et de finition	3,0 %
Bouchers industriels, dépeceurs-découpeurs de viande...	3,0 %
BESOINS DE FORMATION (N = 428)	
Conducteurs de camions	21,0 %
Assureurs	11,7 %
Assembleurs/monteurs/contrôleurs/vérificateurs de matériel électronique	7,0 %
Surveillants dans la fabrication de meubles et d'accessoires	6,1 %
Peintres et enduiseurs – secteur industriel	6,1 %
Commis aux services à la clientèle, à l'information...	5,8 %
Soudeurs et opérateurs de machine à souder/braser	4,9 %
Caissiers	4,0 %
Opérateurs de machines former/finir le verre et coupeurs	3,5 %
Monteurs et contrôleurs de matériel mécanique	3,5 %
Préposés de stations-service	2,8 %
Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	2,8 %
Vendeurs (commerce de détail)	2,1 %

Note : Voir à la page 3 « Précisions pour le lecteur » afin de connaître la définition des concepts

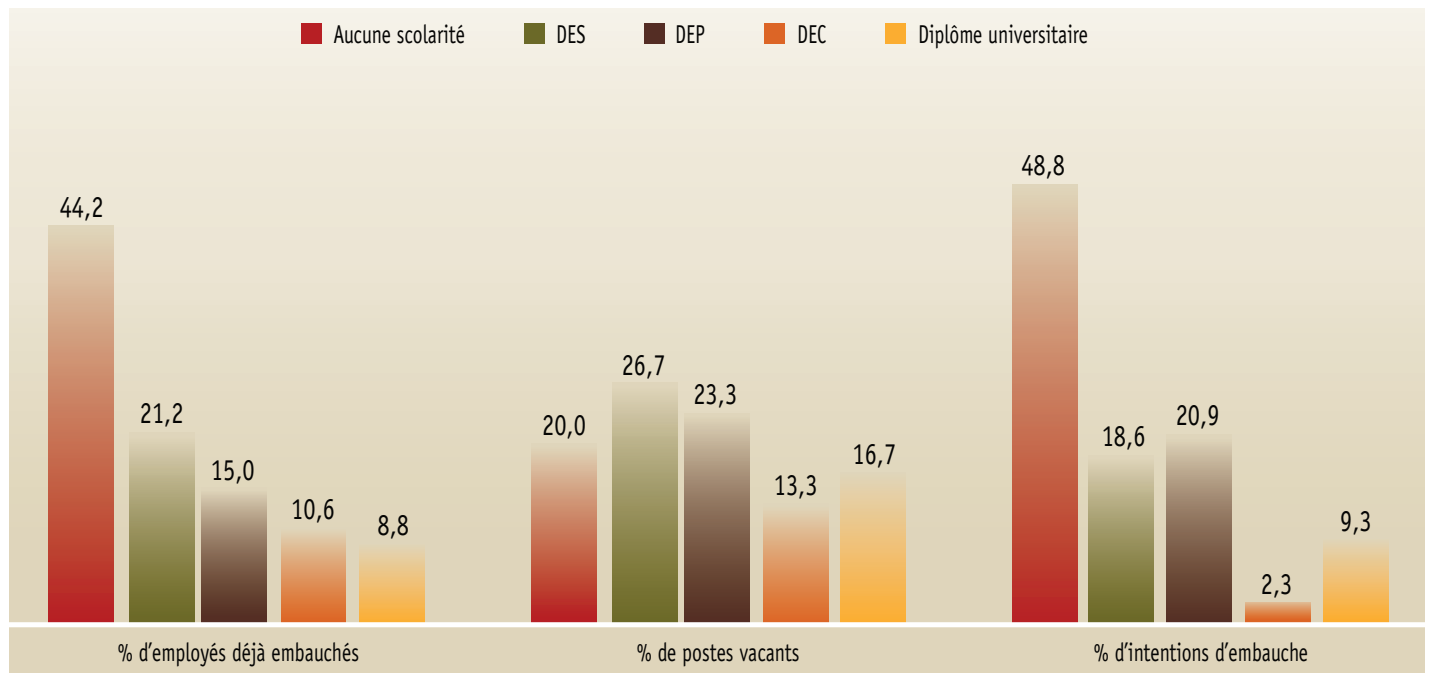
VOLET MAIN-D'ŒUVRE

Pourcentage de nouveaux postes, de postes saisonniers et de remplacements



Le graphique ci-dessus indique que les employeurs ont engagé, au cours de l'année 2007, 68 % du personnel pour des remplacements définitifs et 23 % afin de pourvoir de nouveaux postes. À l'inverse, au moment de l'entrevue, une majorité de postes vacants étaient de nouveaux postes (58 %) et, pour un pourcentage moins grand, il s'agissait de remplacements définitifs (36 %). Il en est de même pour les prévisions d'embauche, qui sont principalement liées à de nouveaux postes (80 %) et, dans une moindre mesure, à des remplacements définitifs (13 %).

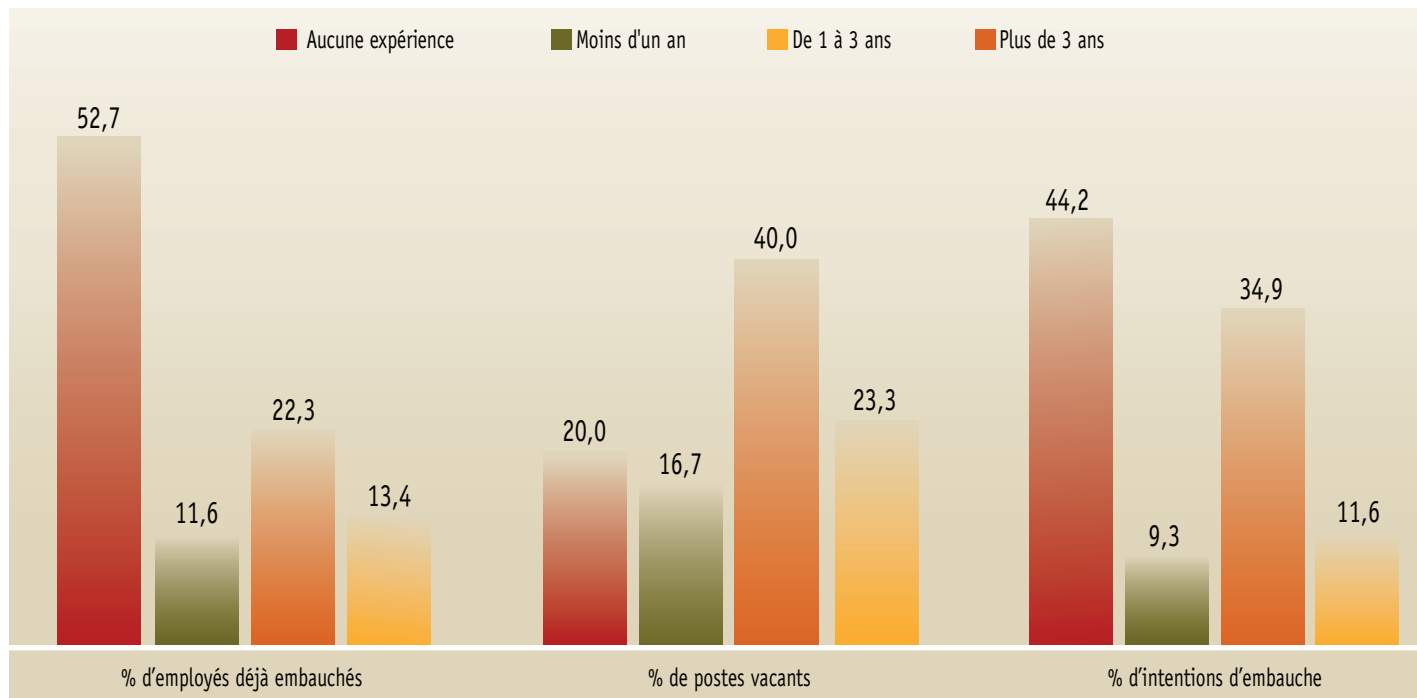
Niveau de scolarité demandé



Le graphique qui précède montre que, pour les employés déjà embauchés ainsi que pour les intentions d'embauche, les entreprises, en plus grande proportion (respectivement 44 % et 49 %), n'exigeaient aucune scolarité. En ce qui a trait aux postes vacants, un diplôme d'études secondaires (DES : 27 %) ou professionnelles (DEP : 23 %) était plus souvent demandé.

VOLET MAIN-D'ŒUVRE

Expérience demandée



Il en est de même pour l'expérience exigée puisque, dans la majorité des cas, les entreprises ne demandaient aucune expérience pour les employés déjà engagés et pour les intentions d'embauche, alors qu'une expérience variant entre un et trois ans était plus souvent exigée pour les postes vacants.

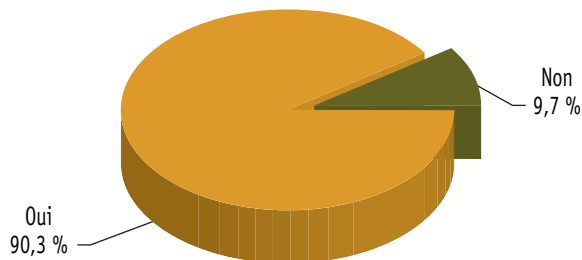
Difficultés de recrutement

Embauche réalisée

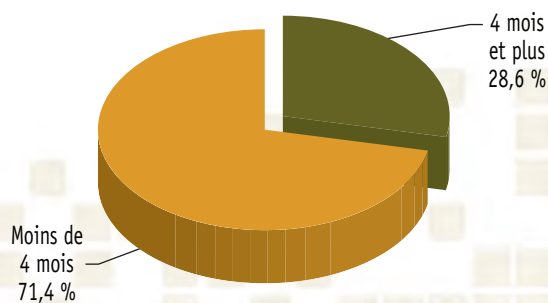
Les entreprises répondantes affirment, dans une proportion de 90 %, que les postes où il y a eu embauche au cours de l'année 2007 ont été pourvus à l'intérieur des quatre mois qui ont suivi les démarches de recherche.

Fondé sur certaines études, la définition du concept est basée sur le fait qu'il y a réellement un début de difficulté de recrutement lorsque l'on n'a pu pourvoir un poste depuis plus de 4 mois aux démarches de recherche.

Les embauches réalisées en 2007 ont été comblées dans les 4 mois suivant les démarches de recherche



Les postes vacants sont affichés depuis...



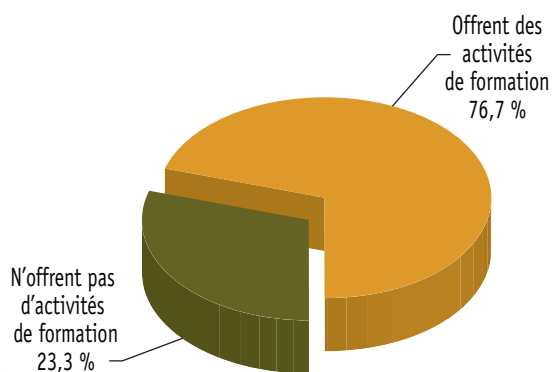
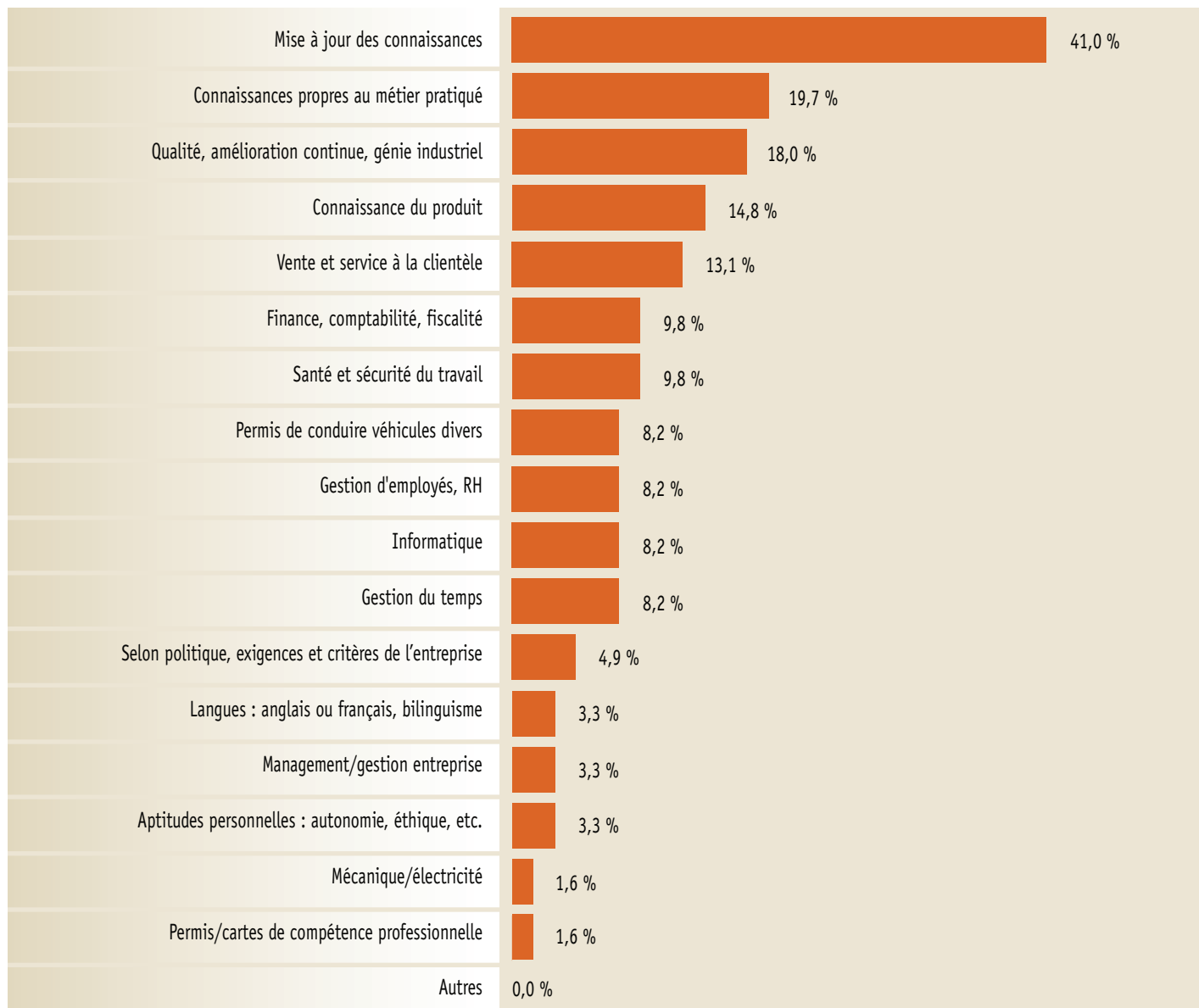
Postes vacants

Quant aux postes vacants au moment de l'entrevue, les employeurs précisent qu'ils étaient affichés depuis moins de quatre mois dans 71 % des cas.

VOLET FORMATION

Principales connaissances à acquérir par les employés en fonction des besoins de formation liés aux professions

En ce qui a trait aux besoins de formation liés aux professions¹, les principales connaissances à acquérir par les employés portent sur des mises à jour (41 %) et, dans une moindre proportion, sont des connaissances propres à leur métier (20 %) ou associées à la qualité, à l'amélioration continue et au génie industriel (18 %).



Présence d'activités de formation offertes au personnel

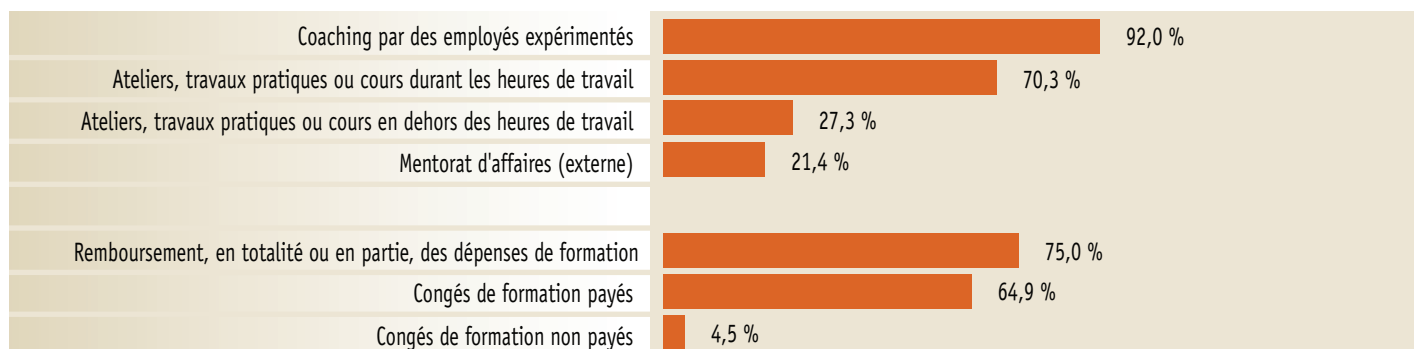
Spécifions que, de façon générale, 77 % des entreprises offrent des activités de formation à leur personnel, et ce, tant à l'interne qu'à l'externe.

¹ Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'une connaissance.

VOLET FORMATION

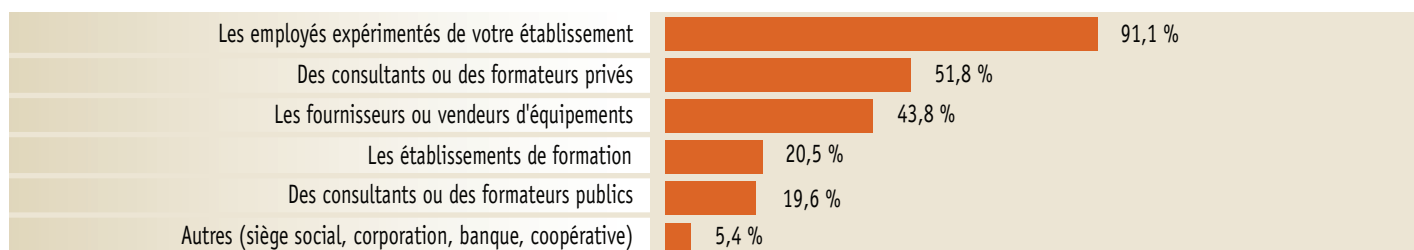
Moyens utilisés pour offrir de la formation à son personnel

Le graphique² ci-dessous indique que les principaux moyens qu'utilisent les entreprises pour offrir de la formation à leur personnel sont le coaching par des employés expérimentés (92 %) et le remboursement, en totalité ou en partie, des dépenses de formation (75 %).



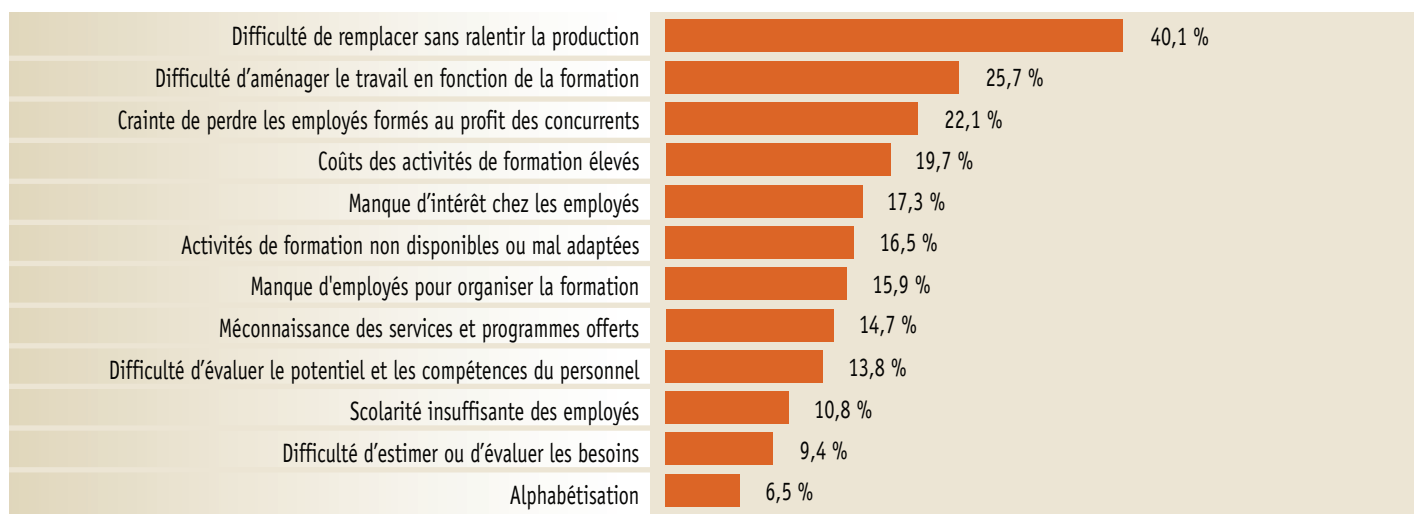
Formateurs

Les formateurs sont plus souvent des employés expérimentés (91 %) ³ et, dans une moindre mesure, des consultants ou des formateurs privés (52 %) ainsi que des fournisseurs ou des vendeurs d'équipements (44 %).



Difficultés liées à la formation

En ce qui regarde les difficultés liées à la formation, le graphique² ci-dessous indique qu'elles viennent surtout de la nécessité de remplacer les employés à former sans ralentir la production ou le service (40 %). Les difficultés sont également associées à l'aménagement du temps de travail en fonction des activités de formation (26 %), à la crainte de perdre les employés formés au profit des concurrents (22 %) et aux coûts élevés des activités de formation (20 %).



² Seuls les pourcentages de répondants ayant affirmé être concernés par l'énoncé proposé sont indiqués dans le graphique.

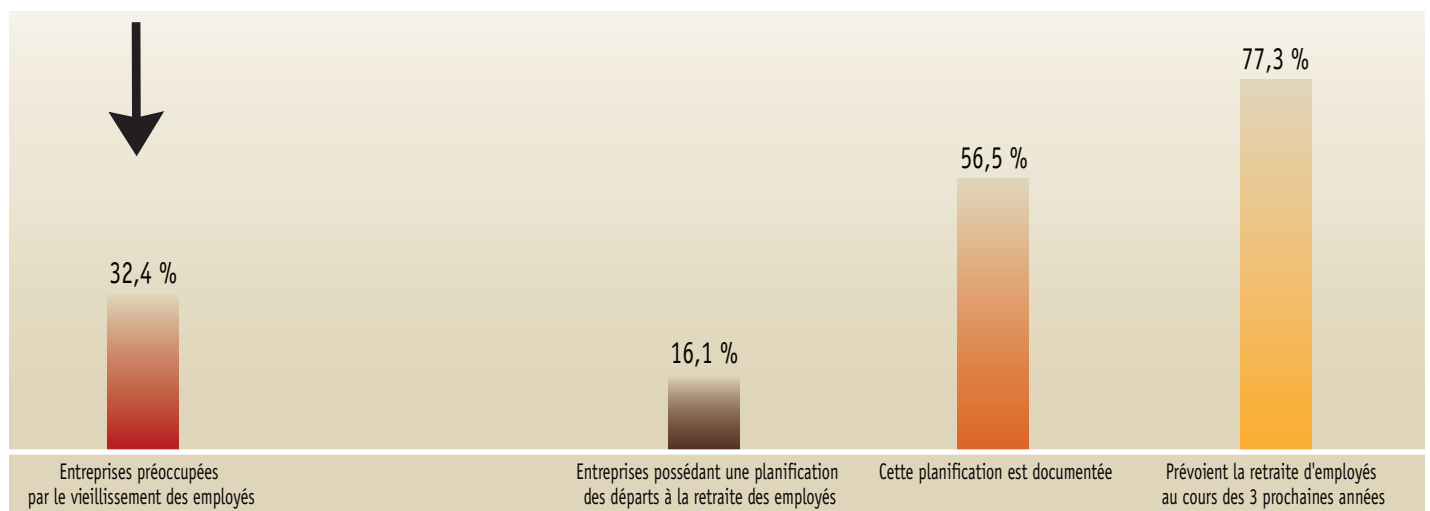
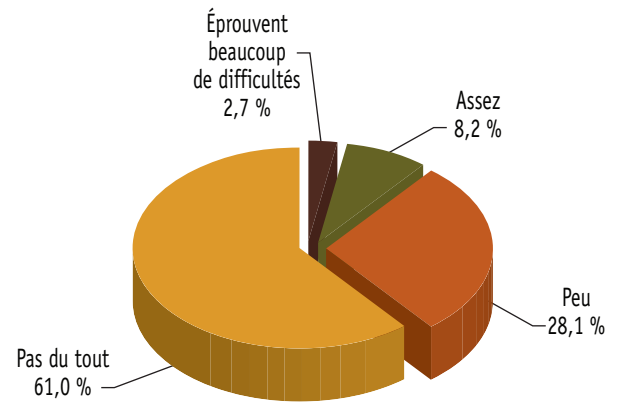
³ Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un formateur.

VOLET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Vieillessement du personnel et prise de retraite des employés

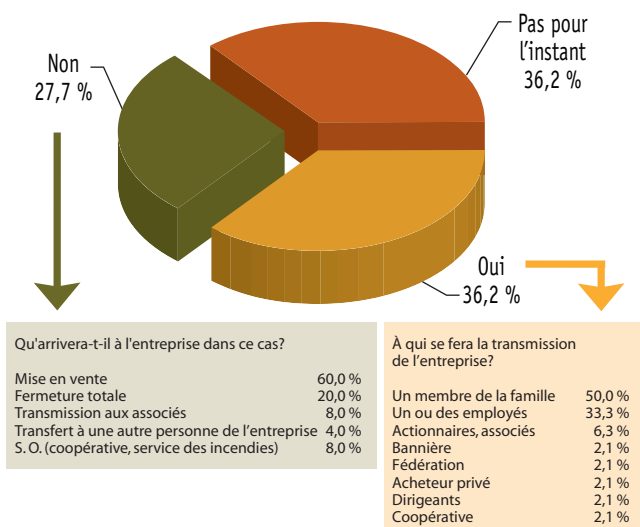
Une proportion de 61 % des entreprises répondantes mentionnent ne pas éprouver de difficultés relatives au vieillissement de leur personnel.

Parallèlement, dans le graphique ci-dessous⁴, on remarquera que, dans l'ensemble, 32 % des entreprises se disent préoccupées par le vieillissement de leurs employés, que ce soit actuellement ou pour les années à venir.



De plus, les entreprises affirment planifier les départs à la retraite de leurs employés dans une proportion de 16 % et cette planification est documentée dans 57 % des cas. En ce qui concerne les prévisions des retraites, 77 % des entreprises qui possèdent une planification de départ à la retraite indiquent que des employés (mis à part les propriétaires ou les dirigeants) qui travaillent dans leur établissement prendront leur retraite au cours des trois prochaines années. Ce pourcentage correspond à 161 employés au total, dont le nombre varie entre 1 et 60 employés par entreprise.

Existence d'un plan de relève pour les propriétaires ou dirigeants des entreprises



Plan de relève des propriétaires ou dirigeants des entreprises

Du côté des propriétaires et des dirigeants, 36 % des entreprises affirment qu'il existe un plan de relève à leur égard.

Le plus souvent, dans l'éventualité du départ des propriétaires ou des dirigeants, la transmission de l'entreprise se ferait à un membre de la famille (50 %) ou, dans une moindre proportion, à un ou des employés (33 %).

Parmi les entreprises qui ne disposent d'aucun plan de relève pour les propriétaires ou les dirigeants, la majorité d'entre-elles prévoit la mise en vente de l'entreprise (60 %), alors qu'une fermeture totale n'est prévue que dans 20 % des cas.

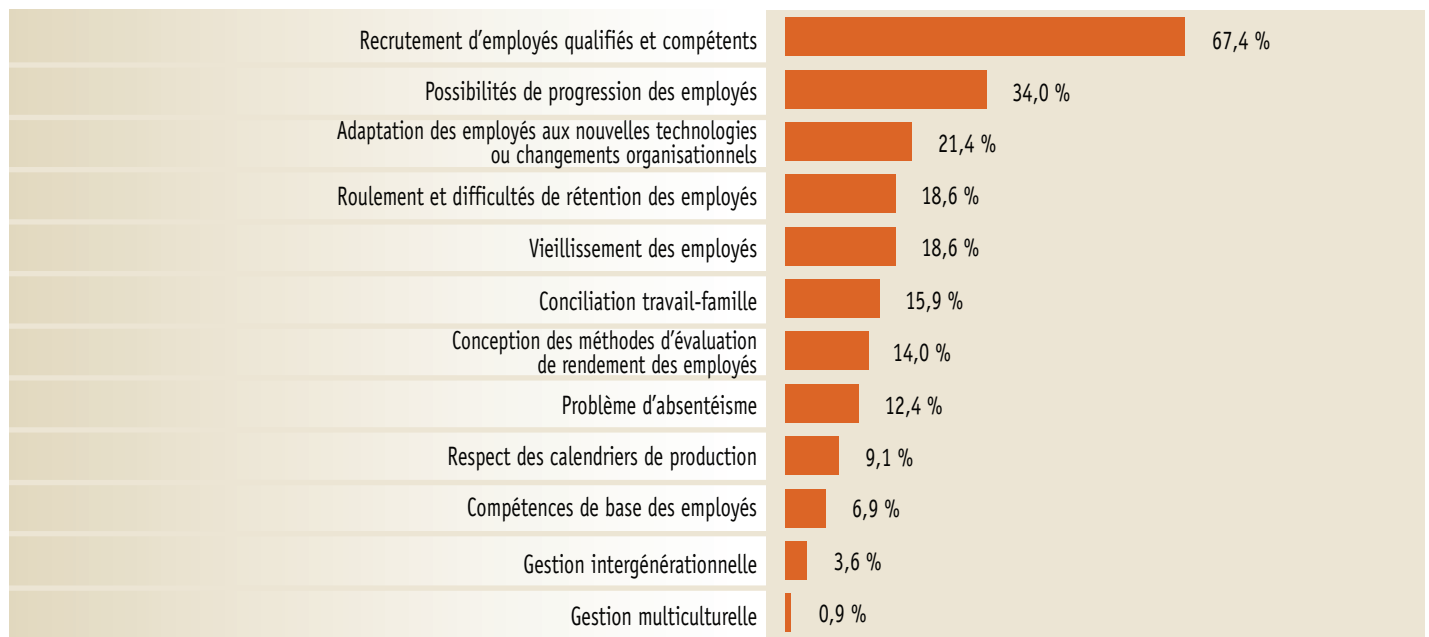
Il est à noter que 64 % des entreprises répondantes n'ont pas de plan de relève ou n'en ont pas pour l'instant.

⁴ Seuls les pourcentages de répondants ayant affirmé être concernés par l'énoncé proposé sont indiqués dans le graphique.

VOLET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Difficultés signalées en gestion des ressources humaines

La principale difficulté signalée pour une majorité d'entreprises est le recrutement d'employés qualifiés et compétents (67 %). Viennent ensuite le manque de possibilités de progression pour les employés (34 %) ainsi que l'adaptation du personnel aux nouvelles technologies ou changements organisationnels (21 %).



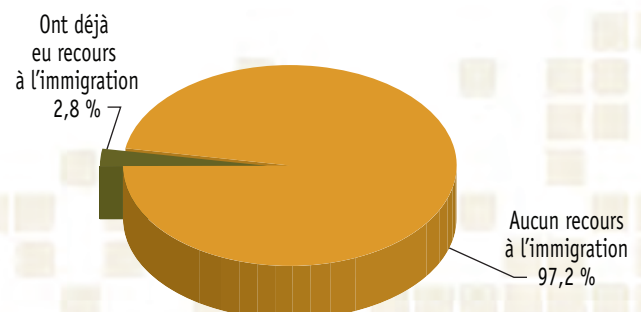
Moyens utilisés pour l'embauche

Plusieurs moyens peuvent être utilisés afin de recruter du personnel, et ceux-ci peuvent varier selon le type de personnel que l'on cherche. Cependant, le tableau suivant⁵ montre que les moyens utilisés pour l'embauche sont relativement similaires d'un type de personnel à l'autre. On voit que, trois fois sur quatre, la recommandation de candidats arrive en première place, suivie de la banque de curriculum vitæ de l'établissement, des journaux ou publications et du site Internet d'Emploi-Québec. Seuls les métiers techniques ou spécialisés se distinguent des autres types de personnel en utilisant en priorité les journaux et publications.

Moyens utilisés pour l'embauche	Pour les professionnels	Pour les gestionnaires et les directeurs	Pour les métiers techniques ou spécialisés	Pour les manœuvres et les journaliers
Candidats recommandés par quelqu'un de l'entreprise	70,6 %	69,8 %	58,1 %	61,3 %
Banque de curriculum vitæ de l'entreprise	52,9 %	47,2 %	57,0 %	57,1 %
Journaux, publications	52,9 %	39,6 %	62,4 %	52,9 %
Site Internet d'Emploi-Québec	41,2 %	26,4 %	44,1 %	41,2 %
Établissements de formation	25,5 %	13,2 %	21,5 %	9,2 %
Agences de placement privées	17,6 %	20,8 %	6,5 %	3,4 %
Site Internet de l'entreprise	15,7 %	15,1 %	11,8 %	3,4 %
Autre site Internet spécialisé dans le recrutement	9,8 %	7,5 %	7,5 %	2,5 %
Événements, colloques sur l'emploi	7,8 %	0,0 %	4,3 %	3,4 %

Recours à l'immigration pour combler des besoins de main-d'œuvre

Ajoutons que 3 % des entreprises mentionnent avoir déjà eu recours à l'immigration afin de combler des besoins de main-d'œuvre.

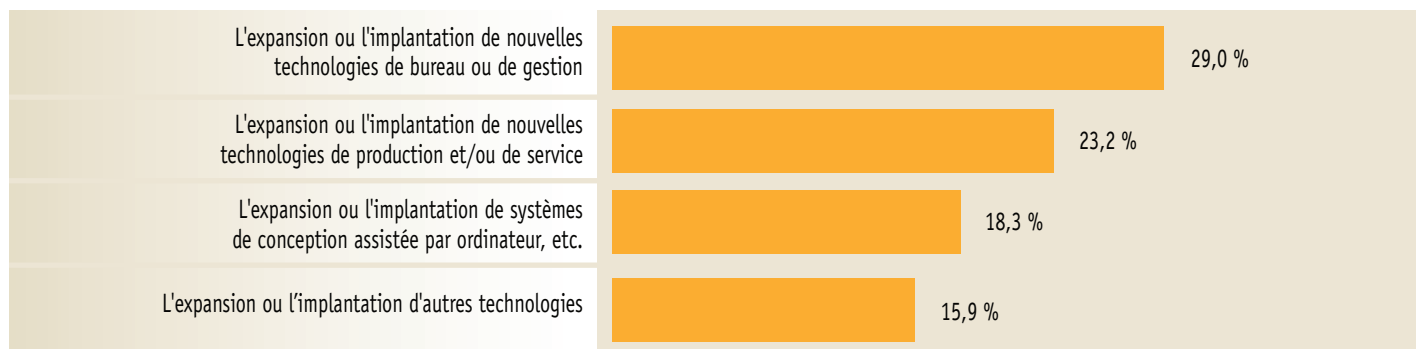


⁵ Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un moyen.

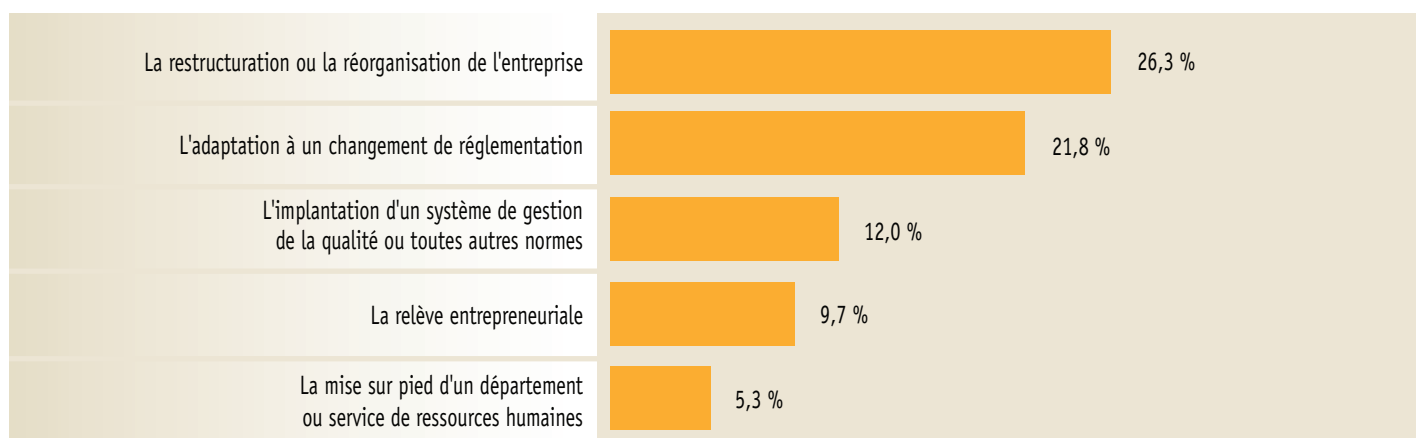
VOLET CHANGEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES

Les trois graphiques⁶ qui suivent résument l'ensemble des questions traitant des changements et de l'adaptation des entreprises au regard de leur environnement. Ainsi, dans un premier temps, on constate que les principaux changements technologiques vécus par les entreprises au cours de l'année 2007 sont l'expansion ou l'implantation de nouvelles technologies de bureau ou de gestion (29 %) et de nouvelles technologies de production ou de service (23 %). Sur le plan des changements organisationnels, les employeurs ont surtout connu une restructuration ou une réorganisation de l'entreprise (26 %) ou l'adaptation à un changement de réglementation (22 %). Enfin, en ce qui a trait aux changements de marché, les entreprises mentionnent surtout l'intensification de la concurrence (37 %) et la modification ou le développement de nouveaux produits ou de nouveaux services (32 %).

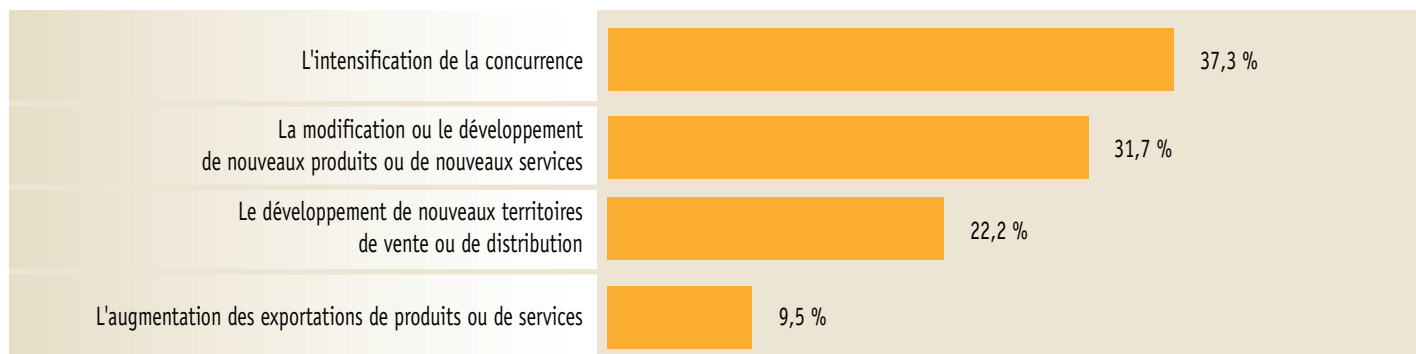
Changements technologiques



Changements organisationnels



Changements de marché



⁶ Seuls les pourcentages de répondants ayant affirmé être concernés par l'énoncé proposé sont indiqués dans les graphiques.

■ **CONTENU DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ENTREPRISES** (Tableaux disponibles par territoire, taille d'entreprise et secteur d'activité)

Variation de l'emploi (Volet Main-d'œuvre)

- Emploi total, temps plein et temps partiel
- Variation saisonnière
- Période de variation
- Évolution du nombre d'emplois dans l'entreprise

Embauche passée (Volet Main-d'œuvre)

- Nombre d'embauches (12 derniers mois)
- Professions concernées et le nombre
- Nombre de nouveaux postes, postes saisonniers et remplacements
- Niveau de scolarité exigé
- Expérience exigée
- Difficulté de recrutement

Postes vacants (Volet Main-d'œuvre)

- Nombre de postes vacants
- Professions concernées et le nombre
- Nombre de nouveaux postes, postes saisonniers et remplacements
- Niveau de scolarité exigé
- Expérience exigée
- Difficulté de recrutement

Intentions d'embauche (Volet Main-d'œuvre)

- Nombre d'embauches prévues (12 prochains mois)
- Professions concernées et le nombre
- Nombre de nouveaux postes, postes saisonniers et remplacements
- Niveau de scolarité exigé
- Expérience exigée

Formation du personnel (Volet Formation)

- Présence d'activités de formation
- Identification de besoins de formation
- Professions concernées et le nombre
- Compétences et connaissances requises
- Type de formateur et moyens utilisés pour offrir la formation
- Difficultés rencontrées

Départs à la retraite (Volet Gestion des ressources humaines)

- Présence de difficultés concernant le vieillissement du personnel
- Préoccupation concernant le vieillissement du personnel
- Prévision des départs à la retraite des employés, du propriétaire ou dirigeant
- Relève du dirigeant d'entreprise
- Planification de départ à la retraite

Gestion des ressources humaines (Volet Gestion des ressources humaines)

- Présence d'un syndicat
- Difficultés rencontrées en GRH
- Moyens utilisés pour l'embauche
- Recours à l'immigration pour combler des besoins de main-d'œuvre

Changement et adaptation des entreprises (Volet Changement et adaptation des entreprises)

- Changements technologiques, organisationnels et de marché

Enquête

sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches.

UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

3 façons de consulter les résultats pour la région, par MRC, par taille d'entreprise et par secteur d'activité.

Cette enquête, réalisée en collaboration, accroît notre connaissance du milieu afin de réaliser les objectifs du Pacte pour l'emploi www.pacte-emploi.gouv.qc.ca

Consultez les résultats de l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches sur le site Internet de la CRÉ au www.chaudiere-appalaches.qc.ca.

Vous pouvez également vous procurer l'ensemble des documents de l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches auprès de la Conférence régionale des élus (CRÉ) Chaudières-Appalaches et d'Emploi-Québec.



25, boulevard Taché Ouest, bureau 102
Montmagny (Québec) G5V 2Z9
Tél. : 418.248.8488
Télé. : 418.248.4581

www.chaudiere-appalaches.qc.ca

Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
5130, boulevard de la Rive-Sud, bureau 300
Lévis (Québec) G6V 9L3
Tél. : 418.838.2605 ou 1.800.463.5907
Télé. : 418.833.0726

www.emploi Quebec.net
www.pacte-emploi.gouv.qc.ca

